

AGRICULTURE Session de la chambre interdépartementale

Inquiétudes pour la forêt alsacienne

« Injuste », « inacceptable », « inadmissible ». Les membres de la chambre d'agriculture d'Alsace n'ont pas eu de mots assez durs hier pour qualifier les projets de réforme du financement des actions de développement forestier. Et pour cause : ils menacent, selon eux, les postes des dix conseillers forestiers employés par la chambre et par le groupement Forestiers d'Alsace (né de la fusion de Bois et Forêts 67 et de Forêts Services 68). Ces emplois « risquent d'être en forte régression dans le cadre d'une reorganisation à l'échelle du Grand Est et d'une modification annoncée par le ministère de l'Agriculture » de l'affectation de la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti (TATFNB), ont expliqué les élus. Les chambres pourraient perdre aussi les « centimes forestiers » qui devraient être affectés au fonds stratégique de la forêt et du bois, ont expliqué les élus. Au total, ces réformes priveraient la forêt alsacienne de 700 000 euros, soit « de tout moyen financier propre ». Ces dispositions sont pour eux d'autant plus insupportables que « les taxes forestières sont 22 fois plus importantes en Alsace qu'en Champagne-Ardenne, et trois fois plus élevées qu'en Lorraine ». Ils ont exigé, dans une motion adoptée à l'unanimité, que la mutualisation prévue à l'échelle du Grand Est tienne compte de la situation particulière de l'association Forestiers d'Alsace et de ses salariés, et que la taxe foncière forêt versée par les propriétaires alsaciens reste sur le territoire « pour assurer la mise en œuvre des actions de développement de la filière bois ».

Des perspectives, malgré tout

Malgré la crise qui s'installe dans la durée, l'agriculture alsacienne offre encore des perspectives de développement, a souligné hier la chambre alsacienne.

Le dernier bilan de campagne le confirme : 2016 a été une année désastreuse. Les aléas climatiques qui ont pesé sur les rendements, les cours désespérément bas et les difficultés rencontrées dans le recouvrement des aides (lire ci-contre) « fragilisent nos exploitations », a rappelé hier Laurent Wendlinger, le président de la chambre d'agriculture d'Alsace devant les membres réunis en session à Schiltigheim. La situation financière des fermes est telle que « nous savons d'ores et déjà que les différentes mesures mises en œuvre par le

dresser l'équilibre de l'exploitation », a précisé M. Wendlinger. La crise qui touche la grande majorité des secteurs de production et qui s'installe dans la durée ne doit cependant « pas nous tétaniser », a estimé le président. « Elle doit nous inciter à nous remettre en cause, à rechercher des réponses au niveau de nos exploitations, mais peut-être aussi nous orienter vers de nouvelles solutions, nous engager dans de nouveaux projets ». Car oui, a-t-il soutenu, l'agriculture alsacienne « peut proposer de vraies opportunités de développement ». « Tout ne va pas si mal, a recon-

core d'un poulailler. Des opportunités existent aussi dans les filières végétales, a indiqué Albert Binder, président du syndicat des producteurs de semences de maïs d'Alsace. Exemples : Cristal Union voudrait porter les surfaces alsaciennes de betteraves sucrières sous contrat de 6700 à 7500 hectares. Le groupe coopératif est donc à la recherche de nouveaux producteurs, tout comme la coopérative Tabac Feuilles de France, la Coopérative agricole de Colmar et le Comptoir Agricole qui cherchent à développer la production de tabac, de soja alimentaire ainsi

à Colmar dans les murs d'un ancien supermarché Lidl et « deux ouvertures sont prévues au premier semestre 2017 ». Et ce n'est pas fini. À ce jour, relève la chambre d'agriculture, « plus de dix projets ont été identifiés à Mulhouse, Vendenheim, Strasbourg, dans le Sundgau ou encore en montagne ». Ils constituent, a relevé M. Digel, autant « d'opportunités pour l'agriculture de continuer la valeur ajoutée que la grande distribution s'accapare ». Autant d'occasions, donc, pour les agriculteurs de s'imaginer un avenir. ■